

**DIM STEM-Pôle**  
**« Cellules souches et médecine cellulaire »**



**APPEL A PROJETS**  
**SUBVENTION POUR MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES**  
**ANNEE 2010**

***Ouverture de l'appel à projets : 1<sup>er</sup> décembre 2009***  
***Date limite de dépôt des dossiers : 1<sup>er</sup> mars 2010***

Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés.

A ce jour, 14 DIM ont été créés.

- Agrosciences, territoires, écologie, alimentation (Astrea)
  - Cancérologie (Canceropole)
  - Neurosciences et maladies neurodégénératives (Nerf)
  - Maladies cardiovasculaires, diabète et obésité (Coddim)
  - Maladies infectieuses, parasitaires et nosocomiales émergentes (Malinf)
  - Cellules souches et médecine cellulaire (STEM-Pôle)
  - Santé, environnement, toxicologie (SEnT)
- 
- Atomes ultra-froids (Ifraf)
  - Logiciels et systèmes complexes (Digiteo)
  - Optique, microélectronique, nanosciences (C'nano)
  - Problématiques transversales aux systèmes complexes (ISC)
- 
- Développement soutenable (R2DS)
  - Problématiques du genre (Institut Emile du Chatelet)
  - Sciences économiques (Ecole d'Economie de Paris)

Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>

Le STEM-Pôle coordonne la sélection du programme scientifique du DIM « Cellules souches et médecine cellulaire » qui sera proposé au financement de la Région Île de France.

La majorité des appels à projets émis par les DIM sont lancés conjointement le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Cette coordination a pour objectif de permettre aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de supporter leur projet. En contre partie, **un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM**. Pour les projets à l'interface entre plusieurs DIM, nous vous invitons à prendre connaissance de leurs axes thématiques respectifs afin d'identifier l'appel à projets qui semble le plus en adéquation avec votre projet. **Après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra pas être transmis sur un autre DIM.**

# DIM STEM-Pôle

## « Cellules souches et médecine cellulaire »



### **Objectifs de l'aide**

- Aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales, par le soutien aux manifestations scientifiques organisées en Ile-de-France.

### **Bénéficiaires**

- Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur franciliens.
- Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif : grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres ..., localisés en Ile-de-France.

### **Conditions d'éligibilité du projet**

- Les manifestations doivent avoir lieu dans la région Ile-de-France, entre le **1<sup>er</sup> septembre 2010 et le 31 décembre 2011**.
- L'équipe porteuse du projet doit être affiliée au DIM STEM-Pôle<sup>1</sup> et ne peut pas être affiliée à un autre DIM.
- La manifestation est organisée en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de recherche franciliens.
- La participation des jeunes chercheurs est favorisée.
- Un comité scientifique doit être constitué.

### **Nature et modalités d'intervention**

- Tous types de frais engagés pour la préparation et le déroulement de la manifestation (hors frais de personnel titulaire de la fonction publique).
- Les demandeurs sont invités à présenter le plan de financement total de l'opération dans lequel ils souhaitent intégrer l'apport demandé au Conseil Régional.

### **Procédure de sélection**

- Les projets retenus par le Bureau Exécutif du DIM<sup>1</sup> après avis de deux experts scientifiques bénéficieront d'un co-financement du Conseil régional d'Île-de-France, sous réserve du vote des crédits correspondants par sa Commission Permanente, à partir de juillet 2010.
- La décision quant au financement par le Conseil régional des dossiers proposés par le STEM-Pôle sera transmise aux équipes en juillet 2010.

### **Démarches à entreprendre**

- Les documents de l'appel d'offres et du dossier de candidature sont téléchargeables à partir du lien internet : [Appels à projets 2010 STEM-Pôle](#)
- Un exemplaire du dossier de candidature complet sera renvoyé **par courrier ET par courrier électronique** à :

---

<sup>1</sup> Pour les équipes souhaitant une affiliation, contacter le chargé de mission.

# DIM STEM-Pôle

## « Cellules souches et médecine cellulaire »



Albert TASTEYRE  
Chargé de mission - DIM STEM-Pôle Ile-de-France  
I-STEM - Genopole Campus 1  
5, rue Henri Desbruères  
91030 Evry Cedex – France  
E-mail : [contact@stempole-idf.com](mailto:contact@stempole-idf.com)

### ***Calendrier prévisionnel***

- 1<sup>er</sup> décembre 2009 : Lancement des appels à projets
- **1<sup>er</sup> mars 2010 : Clôture de dépôt des dossiers**
- Mars à mai : Evaluation des dossiers de candidature
- Mai : Sélection des projets par le Bureau Exécutif du STEM-Pôle et rendu du rapport à la Région
- Juillet : Vote du rapport par la Commission Permanente du Conseil régional d'Ile-de-France
- Août à novembre 2010 : Signature de la convention principale (Région/AP-HP) et des conventions de reversement (AH-HP/organismes gestionnaires). Les contrats de travail des candidats ne pourront être signés qu'après signature des deux conventions.

# **DIM STEM-Pôle**

## **« Cellules souches et médecine cellulaire »**



---

<sup>i</sup> Membres du Bureau Exécutif Scientifique du DIM STEM-Pôle (depuis janvier 2009)

Annelise BENNACEUR-GRISCELLI (coordinatrice adjointe), Nathalie CARTIER-LACAVE, Christine CHOMIENNE, Luc DOUAY, Hélène GILGENKRANTZ, Philippe HANTRAYE, David KLATZMANN, Philippe MENASCHE, Vincent MOULY, Marc PESCHANSKI (coordinateur), Paul-Henri ROMEO, Raphaël SCHARFMANN.